
FRANCK EISENBERG

DIX ANS DE RUGBY
PROFESSIONNEL :
LE BILAN D'UNE RÉVOLUTION

77

Face à l'émergence du professionnalisme dans l'hémisphère Sud, le rugby français, comme celui d'autres nations européennes, a dû se résoudre à franchir le pas et à consentir à cette inéluctable conversion/évolution sous peine de ne plus pouvoir rivaliser avec la nouvelle concurrence et de s'exposer au déclassement sportif, à une rétrogradation dans une sorte de deuxième division du rugby mondial. Or, plus qu'à une adaptation aux circonstances de sa propre histoire, c'est à une véritable révolution à laquelle ce sport a été soumis, tant cela revenait pour lui à devoir se détacher, puis renoncer et rompre avec l'un de ses plus profonds socles idéologiques : l'amateurisme.

Dès lors, deux thèses se sont affrontées au sein de la large communauté des acteurs ou simples amateurs de ce sport. D'un côté, les plus conservateurs y voyaient les prémices du pire et l'avènement d'une forme de gangrène qui allait progressivement mais très certainement porter atteinte à l'objet de leur passion. Pour eux, ce bouleversement fondamental sonnait le glas du rugby qu'ils appréciaient, adoraient, voire vénéraient précisément pour ses particularismes amenés à disparaître et qui représentaient à leurs yeux la garantie et la préservation de certaines valeurs. Ils étaient nombreux même si d'autres, « en face », acceptaient, résolus ou convaincus, ce qu'ils percevaient comme une inévitable adaptation aux exigences d'une forme de « modernité ». C'était il y a à peine plus d'une dizaine d'années¹ et le débat n'est, pour

1. Pour être précis, c'est le 27 août 1995 que l'International Board renonça officiellement à l'obligation d'amateurisme des joueurs de rugby ; s'ensuivit très rapidement la signature des premiers contrats de travail en France.

78 tout dire, pas encore tranché comme l'illustrent ces quelques lignes empruntées à l'éditorial d'une édition récente de la plus célèbre référence de la presse rugby : « Pour la première fois, dans ce sport conservateur qu'est le rugby, l'affectif, le souvenir, l'empreinte sportive sont passés sous les fourches Caudines du business. D'aucuns le regretteront. D'autres, *a contrario*, se féliciteront d'un choix qui [...] situe l'arrivée au pouvoir de l'ère professionnelle, le triomphe de l'économie. Une leçon ? Oui, quand même. La fièvre des chiffres, de la rentabilité, de l'argent roi qui gouverne aujourd'hui nos sociétés s'est emparée du rugby comme du reste. Un monde nouveau, on le sait, était en cours d'accouchement depuis 1995, dont nous commençons seulement à percevoir le visage. S'il sait garder les traits de ses aïeux, s'il sait éviter la bêtise par laquelle sombre le football de ces dernières semaines et plus généralement les différents écueils qui ombrent la route du sport pro, le danger lié à son évolution ne me semble pas, pour tout dire, irrémédiable. On peut même [...] trouver des avantages dans cette course à la "modernité" et faire valoir à bon droit l'évolution médiatique et financière d'un sport vivant qui n'en finit plus de bouger². »

Aussi est-il tentant d'établir un premier bilan de cette décennie de professionnalisme, de se demander ce qu'il en est réellement de cette mutation opérée par le rugby hexagonal, de s'interroger sur ses tenants et ses aboutissants et d'essayer de comprendre les raisons de la persistance de quelques poches de résistance et d'un sentiment de méfiance, perceptible dans les propos rapportés ci-dessus, quand d'autres disciplines s'accommodent beaucoup plus aisément de leur condition professionnelle. Pour ce faire, il faut probablement revenir sur la nature de cette révolution structurelle afin de comprendre en quoi et pourquoi ce changement de cadre institutionnel a signifié une remise en question totale des repères idéologiques et des représentations collectives, culturelles et sociales associés à ce sport. Se pencher sur ses conséquences permettrait également d'examiner si les craintes à l'égard d'un déclin attendu de la philosophie et de l'esprit du jeu se seront révélées fondées ou si, au contraire, ce nouveau rugby, professionnel, aura réussi à continuer d'incarner les valeurs qui auront si longtemps fait sa force et son attrait. Cependant, toute tentative de bilan et d'appréhension des effets de cette professionnalisation du rugby français ne saurait se limiter à cette seule question idéologique et sans vou-

2. Éditorial de Jacques Verdier, *Midi Olympique*, 4 décembre 2006.

loir, ni pouvoir être totalement exhaustif, il conviendra tout de même d'explorer d'autres dimensions permettant d'évaluer, à la fois plus globalement et plus concrètement, comment « se porte » ce sport, dix ans après sa conversion. Enfin, il serait impensable de ne pas se pencher sur le cas de ceux qui auront été les premiers concernés par cette réforme: les joueurs, eux-mêmes, pour lesquels on peut se demander ce que ce professionnalisme aura concrètement changé et, surtout ou plus généralement, si cette transformation d'une activité sportive en un véritable métier les aura renforcés ou au contraire fragilisés.

LE DEUIL DE L'AMATEURISME : UNE RÉVOLUTION IDENTITAIRE

Bien entendu, il serait risqué de céder à une forme d'angélisme et erroné de vouloir prétendre ou faire croire que le professionnalisme s'est imposé du jour au lendemain, de manière soudaine, dans le milieu rugbystique français. Chacun sait qu'il s'est plus agi de légitimer institutionnellement certaines pratiques en cours et de leur donner un cadre officiel que d'initier et de créer de toutes pièces de nouvelles formes de fonctionnement inexistantes jusqu'alors. Dans bien des cas, la condition comme l'emploi du temps des joueurs – et *a fortiori* de ceux évoluant au plus haut niveau comme les internationaux – s'apparentaient depuis déjà longtemps à ceux de véritables professionnels. Certes certains, par commodité ou conviction, conservaient volontairement une réelle activité professionnelle – ce qui est d'ailleurs encore le cas d'une minorité aujourd'hui –, mais, pour la plupart, les exigences sans cesse grandissantes incombant à leur statut de sportif et de champion rendaient chaque jour un peu plus compliqué ce cumul des fonctions. C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, se sont développés certains arrangements entre les principaux acteurs du monde du rugby, clubs, sponsors, partenaires, collectivités locales et bien sûr joueurs, conclus dans le seul but de permettre à ces derniers de conserver le statut officiel d'amateurs tout en parvenant à maintenir un certain niveau de compétitivité. C'était l'époque, l'âge d'or de ce que l'on a pris l'habitude d'appeler « l'amateurisme marron ». Et, de ce point de vue, l'avènement du professionnalisme a relevé d'une adaptation pragmatique à une réalité préexistante. Il n'en reste pas moins que cette officialisation a réellement constitué une rupture de taille, ne serait-ce que d'un point de vue symbolique, ce qui est loin d'être anodin et négligeable dans un contexte où l'imaginaire collectif et les représentations

sociales – voire les fantasmes – élaborés autour de l’amateurisme sportif en général, et du rugby en particulier, sont pour le moins remarquables.

En effet, depuis plus d’un siècle, l’activité sportive s’est construite et développée sur une sorte de « mythe » fondateur que l’on peut largement résumer par les valeurs de l’olympisme, associant des notions telles que l’égalité des chances, la beauté du geste comme fin en soi ou encore la simple participation et le dépassement de soi comme seuls objectifs. Or, nombre de ces fondements idéologiques s’accommodent assez mal, voire sont *a priori* en totale contradiction avec les mécanismes intrinsèques d’une version professionnelle de l’activité sportive qui, par définition, poursuit des buts diamétralement opposés. Pour exemple, une des bases de son fonctionnement réside dans une organisation pyramidale marquée à chaque échelon par des étapes et des niveaux de sélection visant à déterminer celles et ceux qui auront précisément plus de chances – du fait de capacités physiques et/ou morales – de réussir que leurs concurrents. Plus encore, la désuétude de l’adage néo-olympique selon lequel « l’important est de participer » illustre ce décalage. Certes, il est probable que les enjeux sportifs – qu’ils soient individuels, collectifs, voire nationaux – aient en réalité toujours dépassé le cadre *stricto sensu* de la compétition. De même, les bénéfices secondaires ou indirects, ne serait-ce qu’en termes de reconnaissance et d’image, ont de tous temps renforcé une tendance (naturelle ?) à préférer la victoire à la défaite. Il n’en reste pas moins que le fait que l’activité sportive ait pu devenir un métier, c’est-à-dire une source principale de revenus, a définitivement contribué à l’éloigner du fantasme voulant la limiter au simple cadre du jeu. Le fair-play, qui s’inscrit parfaitement dans cet ensemble de valeurs associées à l’olympisme, constitue une autre et parfaite illustration de cette rupture axiologique. Pierre Bourdieu définissait cette attitude, cette façon d’être et d’agir, comme « la manière de jouer le jeu de ceux qui ne se laissent pas prendre au jeu au point d’oublier que c’est un jeu » et la liait au « désintéressement » et à la « distance élective aux intérêts matériels »³. Autrement dit, plus la compétition sportive a engendré des bénéfices directs ou indirects, matériels ou non, plus l’ensemble des acteurs s’est pris au jeu au point d’oublier que c’est un jeu.

Ainsi, c’est un système fondé idéologiquement sur, entre autres, l’égalité, le jeu et le désintéressement qui a vu naître et se développer en son sein un professionnalisme fonctionnant sur la recherche et la

3. Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Minit, 1980.

production d'inégalités par l'optimisation des chances et la recherche et la production intensives de performance dans l'espoir de bénéfices matériels. Dès lors, si, comme l'explique Georges Vigarello⁴, le sport a « la prétention de s'ériger en contre-société vertueuse » définissant « sa pureté en établissant des frontières : avant, c'était le professionnalisme et l'argent, aujourd'hui, c'est le dopage », il est aisé de comprendre combien l'expansion d'une pratique sportive vouée à générer du profit a pu être vécue comme l'émergence d'un mal absolu ne pouvant engendrer qu'une forme de déclin, de déchéance et de perversion.

Dans le cas du rugby, le passage au professionnalisme a constitué un bouleversement d'autant plus profond que cette discipline avait pendant longtemps représenté un des derniers bastions de cette conception idéalisée du sport, au point d'accéder à une dimension culturelle et sociale. En effet, plus qu'une référence idéologique, l'amateurisme était devenu au fil du temps une spécificité fondamentale revendiquée, présentée et perçue comme une véritable vertu protégeant de dérives rencontrées par d'autres disciplines car garantissant le désintéressement et « l'esprit sportif ». Plus encore, ce particularisme avait fini par constituer un signe distinctif, une marque de fabrique, un élément essentiel de la « culture rugby » et donc une dimension primordiale – si ce n'est la dimension principale – de son identité. Aussi, la révolution culturelle générée par l'avènement du professionnalisme a-t-elle été particulièrement radicale tant elle a imposé au rugby de renoncer à une part centrale de ce qu'il était.

En outre, l'amateurisme avait logiquement induit des conséquences concrètes dont notamment le fait que les joueurs de rugby, y compris ceux évoluant au plus haut niveau, avaient toujours été pluriactifs : ne pouvant vivre de leur pratique sportive, ils étaient contraints d'exercer une profession en parallèle à celle-ci. Et même lorsqu'il devint de plus en plus difficile de concilier les deux et que cette pluriactivité fut plus relative et/ou partielle, il n'en demeura pas moins que cet amateurisme – même de façade – continua de façonner des équipes composées de joueurs exerçant « dans le civil » les professions les plus diverses et appartenant de fait aux catégories socioprofessionnelles – pour ne pas dire aux classes sociales – les plus variées. Ainsi et à l'instar de la question des gabarits où l'hétérogénéité était autant un avantage qu'une

4. Cité par Patrick Mignon, in « Le dopage, état des lieux sociologique », *Documents du Cesames*, UMR 8136 CNRS, n° 10, juillet-décembre 2002.

nécessité, le rugby a, durant des décennies, véhiculé l'image de l'activité sportive qui, par excellence, sublimait toutes les différences – qu'elles soient physiques, sociales, économiques et/ou culturelles –, au point de représenter une sorte d'idéal absolu du collectif où toute divergence potentielle se transformait en complémentarité. En d'autres termes, et précisément pour ces raisons, le rugby symbolisait et incarnait donc une forme de paradigme de la solidarité et du lien social.

82 Aussi, qu'il ait été souhaité ou décrié, vécu comme une nécessaire évolution ou une forme d'aliénation, l'avènement du professionnalisme dans ce sport renversait indéniablement nombre de repères. De fait, il ne pouvait qu'induire de profondes mutations que ce soit en termes de représentation, d'organisation ou de pratique. Les interrogations portant sur cette évolution incertaine étaient, quant à elles, et logiquement, aussi nombreuses que légitimes. Alors qu'en est-il aujourd'hui ? De quels éléments ou types de réponse dispose-t-on après un peu plus d'une dizaine d'années ?

UNE TRANSFORMATION RÉUSSIE

À bien des égards et sur de nombreux plans, la situation actuelle du rugby hexagonal semble suffisamment satisfaisante pour paraître témoigner de la réussite de sa « révolution culturelle ».

Au niveau sportif, tout d'abord, le championnat national – ayant progressivement réduit son élite à quatorze clubs – est plus que jamais attractif et compétitif. Certes, persistent une forme de déséquilibre et quelques inégalités poussant certains à déplorer une compétition à deux vitesses. Mais s'ils n'ont pas totalement tort, ils oublient néanmoins que cette disproportion des forces en présence caractérise la majorité – si ce n'est la totalité – des compétitions sportives qui, quelle que soit la discipline concernée, mettent face à face des favoris, quelques outsiders et d'autres équipes ou athlètes dont l'objectif le plus probable, réaliste ou raisonnable est de tenter de se maintenir au même niveau de compétition. En outre, si le déséquilibre est donc bien réel, il n'est pas au point d'atteindre et d'attenter à l'intérêt de la compétition. Tout d'abord, parce que cette dernière reste plus ouverte que la majorité des autres championnats nationaux, que l'on est loin par exemple de l'hégémonie de l'Olympique lyonnais sur le football français aboutissant à ce que la seule incertitude concernant l'issue du championnat de Ligue 1 soit l'identité du second, et que, au contraire, ce sont quatre à cinq équipes qui chaque année peuvent prétendre en

début de saison au titre de vainqueur du Top 14. Ensuite, parce que la dernière formule adoptée garantit un indéniable niveau d'incertitude – et donc de spectacle – du fait de l'organisation de demi-finales et d'une finale conservant l'esprit des play-off, ou phases finales, et garantissant une certaine intensité dramatique, puisque la qualification pour la rencontre la plus importante de l'année ainsi que l'attribution du titre se jouent systématiquement sur un seul match et durant quatre-vingts minutes au cours desquelles tout peut arriver⁵. Enfin, parce que le niveau de la Pro D2⁶ ne cesse de progresser, réduisant ainsi l'écart la séparant du plus haut niveau national, et que les équipes promues et issues de cette division inférieure se montrent performantes et amènent un peu de fraîcheur et de nouveauté à une communauté qui souffrirait de ne fonctionner qu'en vase clos.

Ainsi, et contrairement à ce que d'aucuns pouvaient craindre, ce championnat a su jusqu'à présent conserver son attractivité, comme en témoignent le retentissement et l'engouement médiatique et populaire engendrés par sa finale qui, quels que soient les clubs qu'elle oppose – et dépassant de ce point de vue le simple effet du supportérisme –, demeure un véritable événement national pour tous les amateurs. Une véritable grand messe qui, c'est notable, constitue un des rares programmes (le seul ?) diffusé en direct et simultanément par deux des principales chaînes de télévision hertziennes. Ajoutons qu'au cours de la saison dernière, le rugby a battu le record d'affluence, toutes disciplines confondues, pour des rencontres de championnat national, grâce à l'organisation de deux « grosses affiches » opposant le Stade français au Stade toulousain, puis au Biarritz olympique au Stade de France et ayant réuni chaque fois près de 80 000 spectateurs.

À l'échelon européen, la régularité des performances de la demi-douzaine de « grosses cylindrées » que compte le Top 14 témoigne de la bonne santé, du niveau objectif et de l'indéniable compétitivité de ce dernier, puisque, sur les onze finales jouées depuis la création de la Coupe d'Europe ou « H Cup », neuf ont été disputées par au moins un club français⁷.

5. Inexistantes dans le football, par exemple, où le titre peut, dès lors, être attribué plusieurs semaines voire plusieurs mois avant la fin du championnat.

6. Deuxième division professionnelle et antichambre du Top 14.

7. À noter que, sur ces neuf finales, deux ont opposé deux clubs hexagonaux à savoir le Stade toulousain contre l'USA Perpignan en 2003, puis contre le Stade français en 2005. Par ailleurs, et pour ne pas être taxé de chauvinisme, il faut néanmoins souligner la courte avance des Anglais qui dominent ce palmarès de la Coupe d'Europe avec 5 victoires contre 4 pour

Quant à l'équipe de France, bien que n'ayant pas encore remporté de titre mondial, elle reste une valeur sûre de la scène internationale et se maintient bon gré mal gré dans le Top 5 des nations majeures, dont l'ossature, la base la plus stable, si l'on se réfère à une période couvrant les dix ou vingt dernières années, regroupe les trois principaux représentants de l'hémisphère Sud (Australie, Afrique du Sud et Nouvelle-Zélande), le XV de France et son historique rival anglais. En outre, elle semble être parvenue à conserver certaines particularités, une sorte de marque de fabrique, une identité propre fondée sur une culture de l'affrontement (dont la mêlée ou les phases de conquête, plus généralement, restent des points forts) associée à une forme d'imprévisibilité et d'inspirations inattendues (le *french flair*) qui en font une équipe dont les adversaires soulignent régulièrement le caractère redoutable, le talent et la capacité à surprendre à tout moment.

84

Sur le plan économique, le développement observé au fil de ces dix dernières années semble, lui aussi, aller dans le sens d'une certaine réussite. Les clubs de l'élite sont devenus de véritables entreprises dont les budgets annuels – loin d'atteindre ceux de leur homologues footballistiques, cinq à dix fois supérieurs – ne cessent d'augmenter⁸ et dont la « bonne santé » est contrôlée *a priori* en toute transparence par un organe dont se sont dotées les instances institutionnelles : la Direction nationale d'aide et de contrôle de gestion⁹. Ainsi, le rugby est-il devenu un véritable marché brassant des capitaux importants, un secteur générateur de bénéfices substantiels et séduisant de plus en plus d'investisseurs attirés par ce potentiel financier, doublé d'une aura positive et attractive fondée sur l'incarnation des valeurs évoquées plus haut et perdues par d'autres disciplines dont l'image s'est ternie au gré d'affaires et autres « dossiers noirs » dont le monde de l'Ovalie est jusqu'ici parvenu à se préserver.

Car c'est là que se situe probablement la plus grande réussite de ce rugby professionnel parvenu à développer cette attractivité économique

les Français, ces derniers étant en revanche plus largement en tête au nombre de participations à la finale (11 contre 6).

8. Les budgets des clubs de Top 14 se situent, pour la saison 2006-2007, entre 4,5 et 21 millions d'euros, tandis que les estimations ou perspectives pour 2010 prévoient des augmentations substantielles fixant un seuil de 10 millions d'euros comme budget minimum en Top 14, voire en Pro D2.

9. La DNACG tient publiques toutes les statistiques financières concernant les clubs professionnels qui sont, d'ailleurs, en accès libre sur le site internet de la Ligue nationale de rugby.

tout en conservant son aura et son pouvoir symbolique, voire justement parce qu'il a su ou pu les conserver comme l'illustre parfaitement cet extrait d'une interview d'Alain Tingaud, PDG d'Infovista et partie prenante d'un grand projet de développement du SU Agen: «Le rugby est le sport dans le monde qui véhicule les valeurs les plus proches de celles de l'entreprise, sur le plan humain. Gagner le ballon, l'exploiter pour le porter au-delà d'une ligne, voilà des valeurs du monde de l'entreprise. Les partenaires économiques sont séduits à l'idée de s'associer à ce couple "identité-valeurs" colporté par le rugby¹⁰.» Le formidable succès rencontré par la métamorphose structurelle opérée s'inscrit donc également, voire surtout, dans ce domaine essentiel de l'image et des représentations collectives, tant ce sport est parvenu à réaliser l'exploit de conjuguer production de bénéfices financiers et préservation des valeurs fondatrices qui ont fait sa force, son identité et qu'il continue d'incarner dans l'imaginaire collectif. Son plus grand mérite, en somme et pour le dire autrement, aura donc été de réussir à concilier tradition et modernité (ou du moins pragmatisme). À l'exact opposé de ce que certains – sur la foi d'exemples antérieurs, il faut le reconnaître – pouvaient redouter, le rugby aura, jusqu'à présent, évité les nombreux écueils contre lesquels beaucoup craignaient qu'il ne s'abîme. Il aura su en quelque sorte «garder son âme» et préserver certaines vertus distinctives dont le respect et la fraternité entre supporters adverses restent probablement l'une des expressions les plus efficaces au moment où, dans d'autres disciplines collectives, la violence dans les tribunes ou aux alentours des stades vient profondément ternir l'image de ce qui ne devrait être qu'une compétition sportive, au point de déstabiliser – voire de mettre en danger – l'équilibre et la pérennité d'importants enjeux sociaux et financiers. De ce point de vue, le rugby est même en passe d'acquérir une valeur d'exemplarité, d'illustration de ce vers quoi les autres sports doivent tendre, de représentation du Bien et, par là même, un statut de concurrent de plus en plus redoutable dans l'économie du spectacle sportif.

La réussite semble donc totale tant l'ensemble de ces constats ressemble davantage à une somme d'acquis positifs et d'indicateurs de succès qu'à une source d'inquiétude et de pessimisme. Reste néanmoins à savoir si, sur le terrain, tous les acteurs ont réellement tiré profit de cette expansion, de cette acquisition d'une nouvelle dimension économique et sociale, et plus particulièrement ceux qui, étant au centre et au cœur de ce système, sont les premiers concernés: les joueurs.

10. *Midi Olympique*, 4 décembre 2006.

FORCE ET FAIBLESSE
DES JOUEURS DE RUGBY PROFESSIONNELS

Les conséquences concrètes générées par l'émergence du professionnalisme auront, bien entendu, été innombrables. Néanmoins, deux des phénomènes les plus remarquables ayant accompagné ce changement de statut du rugby français résident probablement dans la vitesse et l'efficacité avec lesquelles ce qui n'était alors qu'une pratique sportive gérée par quelques instances étatiques se sera transformée et structurée en un véritable champ d'activité professionnel avec sa main-d'œuvre (pour le moins qualifiée), son patronat, ses syndicats (d'entraîneurs, de clubs...), ses instances de tutelle, ses intermédiaires, ses conflits sociaux, ses négociations et autres enjeux de pouvoir.

86

Dans ce contexte, les joueurs ne seront pas restés inactifs puisque, dès le début de l'année 1998, une première tentative de mobilisation collective aura été lancée au travers de la création du Syndicat national des joueurs de rugby rebaptisé, en octobre 2001, Provale ou Union des joueurs de rugby professionnels. Or, c'est précisément au travers de leur engagement au sein de ce groupement représentatif que les joueurs auront très certainement acquis l'un de leurs plus précieux atouts. Aujourd'hui, ce syndicat compte parmi ses adhérents plus de la moitié des joueurs professionnels et a su, au cours des cinq dernières années, s'imposer comme un interlocuteur incontournable auprès des instances décisionnaires. Ainsi, les rugbymen pro ont-ils réussi à se fédérer et à régulièrement se réunir pour débattre des combats à mener pour leurs droits, des revendications à défendre en leur nom et des positionnements « politiques » à tenir ou à nuancer. S'il s'agit là d'une de leurs plus grandes forces actuelles, c'est qu'ils sont parvenus, par ce militantisme syndical, à transformer une mobilisation collective en véritable pouvoir politique dont l'influence se manifeste sur de nombreux dossiers – dont l'organisation des calendriers sportifs ou le respect de périodes de repos ne sont que quelques exemples – et au sujet desquels l'obtention de leur accord est désormais indispensable. Là où ils n'avaient précédemment et le plus souvent qu'un avis consultatif, ils ont désormais une voix qui porte et sait se faire entendre au point de constituer un véritable contre-pouvoir. Sur ce sujet, on peut d'ailleurs faire mention de ce qui restera probablement un des points d'orgue de cette émergence politique à savoir l'élaboration et la signature, en mars 2005, d'une convention collective plaçant les joueurs

dans une position beaucoup plus confortable dans leurs rapports avec leurs clubs employeurs.

Ajoutons qu'à une époque où l'on constate généralement le déclin de l'action syndicale et du poids de la représentation professionnelle dans la majorité des champs d'activité, cet exemple a valeur d'exception. Y compris, voire *a fortiori*, dans l'univers sportif où, dans la plupart des autres disciplines, les principaux intéressés n'ont finalement pas vraiment leur mot à dire sur des questions aussi centrales que l'organisation des principales compétitions et disposent globalement d'une capacité d'action extrêmement relative et limitée¹¹. De ce point de vue, les footballeurs constituent un contre-exemple remarquable tant paraît grand le décalage entre leur pouvoir potentiel et l'absence totale d'actions concertées, y compris sur des sujets semblant pourtant leur tenir à cœur, comme en témoignent certaines de leurs prises de position publiques concernant aussi bien les problèmes de racisme dans les stades que la fréquence et la répétition des matches. Systématiquement, ils se réfèrent et font appel aux instances dirigeantes, fédérales et institutionnelles pour œuvrer sur ces dossiers tout en expliquant, la plupart du temps, qu'eux ne sont que de « simples sportifs », sous-entendant par là une forme d'incapacité et/ou d'incompétence en la matière, alors même que leur statut, comme leur condition, pourraient très probablement les assurer d'un fort pouvoir d'action et d'influence. Au contraire, donc, le professionnalisme aura permis aux rugbymen ou, plus exactement, leur aura donné l'occasion de se renforcer sur un plan politique et collectif en leur permettant de se battre pour leurs droits et leur condition. Et il n'est d'ailleurs pas inintéressant de noter qu'à l'endroit où certains prédisaient ou redoutaient que l'intérêt individuel et la désunion viennent sonner le glas d'un modèle fondé sur la cohésion et la sublimation des différences, aura finalement émergé une volonté de mobilisation et d'action collectives, dépassant toute rivalité de clubs et œuvrant au service du plus grand nombre, autrement dit une autre forme de manifestation du lien social.

87

11. Les seules exceptions notoires peuvent se trouver au sein de sports (paradoxalement ?) individuels mais relevant ou révélant des enjeux d'un autre type, comme la Formule 1 où les pilotes sont réellement consultés et participent activement aux réflexions et décisions visant à l'amélioration des conditions de sécurité des courses et des circuits. Cela semble en revanche plus difficile lorsqu'il s'agit de modifications de réglementation censées optimiser le spectacle et l'intérêt générés par les Grands Prix.

À un niveau plus individuel, les effets des récentes évolutions du système apparaissent en revanche plus inquiétants. En effet, en entrant de plain-pied dans l'univers du sport professionnel, le rugby a tout d'abord majoré son exposition aux risques inhérents à la pratique sportive de haut niveau lorsque celle-ci est tout entière vouée au culte de la performance et lorsque c'est l'ensemble d'un système qui est organisé dans le but d'optimiser cette dernière. Ainsi, ce sport, comme bien d'autres, a accentué et renforcé un modèle de sélection et de spécialisation des athlètes de plus en plus précoces, amenant ces derniers à intégrer dès l'adolescence des structures censées en faire des champions, tout en sachant que les échecs seront plus nombreux que les succès. Concernant les spécificités propres au rugby, on ne peut qu'évoquer également l'augmentation du nombre de matchs¹², d'entraînements et donc des impacts qui, associée à une indéniable progression en termes de gabarit, devrait en toute logique – même si l'on manque à ce jour de données précises sur ce thème – générer une plus grande fréquence et gravité des blessures. À cet égard, l'idée de créer un Observatoire médical, initiée par Provale, la Fédération et la Ligue nationale, constitue un projet qu'il serait heureux de voir aboutir et qui permettrait de disposer d'un peu plus d'éléments pour agir au mieux sur cette question fondamentale que doit représenter la santé des joueurs. Reste que, sans aucunement remettre en question leur importance et la nécessité de les prendre en considération, il s'agit là de phénomènes certes accentués par le professionnalisme mais existant avant son avènement. En outre, il semble difficile de pouvoir affirmer que leur évolution aurait pu être différente.

En revanche, il existe un autre type de conséquences qui, lui, est intrinsèquement lié à cette évolution statutaire et contribue à rendre également et individuellement plus vulnérables les rugbymen pro. Ces nouveaux risques ou éléments de fragilité sont intimement liés à la fin d'un amateurisme obligatoire et de son corollaire logique, la pluri-activité qui, face aux contraintes grandissantes inhérentes à la pratique du haut niveau et à la possibilité de vivre exclusivement de cette dernière, n'a cessé de péricliter, pour ne plus concerner aujourd'hui qu'une minorité de joueurs qui évoluent pour la plupart en Pro D2. Or, cette préservation d'une activité salariée autre que rugbystique

12. Particulièrement sensible pour les Français qui, d'après certaines estimations récentes, peuvent jouer jusqu'à une quarantaine de rencontres par saison contre vingt-cinq pour leurs homologues de l'hémisphère Sud.

avait, durant des décennies, constitué une formidable garantie d'insertion professionnelle pour des générations entières de pratiquants de ce sport qui n'avaient de fait que peu de questions à se poser sur la manière dont ils pourraient gagner leur vie à l'issue de leur carrière. La plupart d'entre eux n'avaient qu'à poursuivre ou tout au plus reprendre – pour ceux l'ayant ponctuellement interrompue – l'activité qui était la leur. De même, lorsque le poids de la règle s'est avéré de moins en moins prégnant et que la pluriactivité n'eut plus d'obligatoire que sa dimension officielle, les emplois largement aménagés, arguments de recrutements ou mode de rémunération, n'en demeurèrent pas moins de très efficaces moyens d'assurer l'avenir. Aussi est-il primordial de souligner combien, parmi les nombreuses mutations engendrées par la fin de l'amateurisme, l'une des plus frappantes – car pouvant à bien des égards paraître paradoxale – et des plus préoccupantes réside dans le fait qu'en transformant officiellement une pratique sportive en métier, cette professionnalisation aura fait disparaître des facteurs de protection endogènes et, par là même, naître des problématiques de reconversion jusqu'alors inexistantes. Or, ce problème est d'autant plus grave et préoccupant que la fin de carrière, cette « petite mort du champion », représente déjà en soi une épreuve notoirement et presque systématiquement difficile et déstabilisante.

89

Ajoutons que ces problématiques nouvelles risquent de s'avérer de plus en plus aiguës au sein d'un secteur d'activité imposant à ceux qui souhaitent l'intégrer de s'y consacrer quasiment exclusivement et de manière de plus en plus précoce, rendant dès lors de plus en plus difficile la poursuite simultanée d'études supérieures ou de programmes de formation. Un secteur d'activité qui, en outre et comme l'ensemble de la sphère sportive, présente la particularité de « n'offrir » que des carrières extrêmement courtes et de fixer l'âge de la retraite, dans le meilleurs des cas, aux alentours de 30 ou 35 ans. Alors certes, les plus célèbres, ceux dont la carrière aura été jalonnée de succès leur offrant une certaine visibilité, parviendront toujours à faire fructifier leur palmarès et leur notoriété. Ceux-là n'auront probablement jamais de mal à transformer leur capital sportif en capital économique. Mais les autres, les plus anonymes et les plus nombreux aussi, risquent de manquer cruellement de ressources et d'alternative à l'heure de la retraite sportive. Et parmi eux, les plus en danger encore seront ceux qui, pour cause de blessure ou de performances insuffisantes, ne pourront continuer à pratiquer ou réussir à décrocher un nouveau contrat et pour qui la sortie définitive du terrain n'aura été ni choisie ni anticipée.

Au final, les joueurs de rugby auront donc collectivement acquis, au travers du professionnalisme, une réelle force politique leur permettant de défendre au mieux les intérêts de leur corporation. Au plan individuel, il est indéniable que pouvoir officiellement percevoir une rémunération – qui plus est substantielle – de leur activité sportive, qui accaparait d’ores et déjà l’essentiel de leur temps, n’a pu que constituer une forme de progrès et de confort largement appréciable. Mais, en contrepartie, ce nouveau mode d’organisation de leur activité les aura privés de certains facteurs de protection vis-à-vis de la post-carrière. De ce point de vue, leur situation actuelle témoigne d’une plus grande précarité, les rend plus vulnérables que leur prédécesseurs et les expose davantage à la rencontre de difficultés certaines au moment de cette fin de carrière, largement décrite comme déjà singulièrement éprouvante et fragilisante. Aussi cette question de la reconversion des joueurs devra-t-elle devenir l’un des enjeux majeurs des années à venir pour le rugby français et ses différentes instances institutionnelles. Cela afin que la réussite de sa transformation soit totale et que ce sport continue d’incarner l’une des valeurs qu’il a toujours symbolisée et eu à cœur de défendre : la solidarité.

R É S U M É

L'avènement du professionnalisme dans le rugby a constitué une véritable révolution idéologique, culturelle et identitaire. Néanmoins, un peu plus de dix ans après son entrée en vigueur, la conversion semble réussie, que ce soit sur le plan sportif ou économique mais également au regard des valeurs que ce sport continue d'incarner. Le bilan est, en revanche, plus ambivalent au sujet des joueurs qui seront devenus plus forts d'un point de vue politique et collectif mais qui risquent d'être de plus en plus vulnérables sur un plan plus individuel.